

Projet d'ordre du jour

Le 9 juin 2026 compter de 18 h

Salle 5 du Centre administratif du CSSRL

APPRENONS ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN!

SUJETS	RESPONSABLES	DURÉE	TYPE
1. Ouverture de la rencontre et quorum	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	2 min	
2. Mot de bienvenue	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	
3. Ordre du jour et varia	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	D
4. Déclaration de conflit d'intérêts	M. Tchernof (SG)	2 min	I
5. Période de questions	M. Tchernof (SG)		
6. Rapport de la présidente du CA	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	10 min	I
7. Rapport de la présidence du comité de parents	M. Tchernof (SG)	5 min	I
8. Rapport de la direction générale 8.1 Suivis au procès-verbal du 19 mai 2026 8.1.1 Suivi – Cession de terrain Ville de Paspébiac 8.2 Calendrier des séances du Conseil d'administration 2026-2027 8.3 Suivi Fondation Étincelle Jeunesse	M <sup>me</sup> Nicol (DG)	15 min	I D I
9. Rapport du secrétaire général 9.1 Présentation et confirmation des nouveaux membres du CA aux postes vacants 9.2 Assermentation des nouveaux membres du CA 9.3 Autoévaluation du CA	M. Tchernof (SG)	20 min	D I D
10. Rapport de la direction des services éducatifs 10.1 Politique des services de garde	Mme Pichette (DSE)	5 min	D
11. Rapport de la direction des ressources financières: 11.1 Cadre budgétaire 2026-2027 11.2 Règles de répartition des ressources financières entre les écoles et les centres 2026-2027 11.3 Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers 2026-2027	M. Johnson (DRF)	15 min	D D D
12. Rapport de la direction des ressources matérielles et du transport: 12.1 Projets d'investissement 2026-2027 12.2 Cession de terrain – Bonaventure 12.3 Vente de l'école du Plateau de St-Alexis	M. Bujold (DRMT)	20 min	D D D
13. Ordre du jour de consentement 13.1 Procès-verbal de la séance du 20 mai 2025 13.2 Contrats de service – Entretien et conciergerie  <i>Note : Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal chacun des sujets sera toutefois consigné de manière distincte. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement et qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du CA, les administrateurs sont invités à adresser toute question ou à soumettre toute correction requise en lien avec les sujets apparaissant à l'ordre du jour de consentement à l'attention du secrétaire général, M. Nicolas Tchernof par courriel <a href="mailto:sq@cssrl.gouv.qc.ca">sq@cssrl.gouv.qc.ca</a>. Un délai d'au moins 24 heures avant la séance est apprécié.</i>	M <sup>me</sup> Nicol (DG)	5 min	D

## Conseil d'administration du 9 juin 2026

CA-50-2026

14. Dates des prochaines rencontres	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	I
15. Levée de l'assemblée	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)		D
16. Huis clos: Évaluation de la rencontre	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	I